

**M. Ross (Souris):** D'après des renseignements émanant du ministère de l'Agriculture du Manitoba, beaucoup d'agriculteurs ont ensemencé leurs terres en ces derniers jours. En effet, ils ont commencé à ensemencer pendant les vacances que je passais chez moi à Pâques, mais le mauvais temps a nui à leurs travaux. Toujours selon le ministère de l'Agriculture du Manitoba, on procède à l'ensemencement dans le sud du Manitoba même.

Je termine avec ces quelques observations et critiques. Je souhaite sincèrement que cet accord produise des effets meilleurs que ceux que nous anticipons actuellement. Pour le ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce, il s'agit en réalité d'un véritable coup de dés et je dois dire que de tels coups de dés ont coûté beaucoup d'argent à la population, par le passé. J'espère, dis-je, que cet accord produira des effets meilleurs que ceux que nous prévoyons.

**M. H. R. Argue (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, les membres de notre groupe appuient volontiers l'adoption du projet de résolution à l'étude; ils espèrent que l'accord, quand il entrera en vigueur, groupera tous les pays et se révélera satisfaisant, tant pour les producteurs que pour les consommateurs, durant les trois prochaines années. Si nous appuyons l'accord, c'est qu'il apporte au producteur de l'Ouest des avantages précis, mais c'est aussi que nous sommes en faveur du principe à la base des accords internationaux sur les denrées. Nous aurions aimé voir le Royaume-Uni signer l'accord. Nous sommes extrêmement déçus de ce qu'il n'ait pas jugé bon de participer à l'entente. Nous espérons qu'il la signera avant la fin de la présente année-récolte. Aux termes de cet accord, le Royaume-Uni a jusqu'au 15 juillet pour faire connaître son intention de participer à l'accord; si le conseil international du blé accepte sa demande de participation, il peut être admis avant le début de la prochaine année-récolte.

Je sais que bon nombre de ministres, membres du cabinet, iront en Grande-Bretagne pour les cérémonies du couronnement. J'espère que notre cabinet, sous la direction du premier ministre (M. St-Laurent) prendra contact avec le gouvernement britannique pour voir s'il est possible, malgré la date avancée, de persuader le Royaume-Uni de se joindre aux puissances signataires de l'accord. Si ce pays s'y décidait, je suis persuadé que l'accord serait fructueux. Sans sa participation, l'accord, dans sa forme actuelle, devra fatalement selon moi faire face à certaines difficultés. Certes, il serait bien plus difficile d'appliquer cet accord dans l'intérêt des pro-

ducteurs sans la participation du Royaume-Uni. Il y a de grandes chances pour que la concurrence entre nations exportatrices puisse aboutir à une réduction de prix en-dessous de \$2.05 le boisseau, si un pays dont le contingent en vertu de cet accord est de 30 p. 100 et qui achète par tout l'univers le blé dont il a besoin s'adressait au Canada qui possède de larges excédents, ou aux États-Unis, ou à l'Argentine (qui cette année aura probablement de forts excédents pour la première fois depuis une longue période) ou encore à l'URSS.

A mon avis, l'entente jouera mieux dans l'intérêt des producteurs, si le Royaume-Uni paye le prix fixé par l'accord international sur le blé, quel qu'il soit, ce qui ne peut arriver que si le Canada et les États-Unis veillent à ce que ni l'un ni l'autre ne jette ses excédents de blé sur le marché. Il est certain que si cela se produisait, il en résulterait une baisse sensible du prix du blé. Je crois que l'accord auquel l'abstention de la Grande-Bretagne porte un certain préjudice, peut quand même fonctionner sans elle, si les autorités des États-Unis et du Canada distribuent sur les différents marchés du monde les mêmes quantités de blé qu'ils y auraient lancées si l'Angleterre faisait partie de l'entente. Si nos amis du sud s'abstiennent de prendre des mesures radicales, j'estime qu'il est possible que le prix, tant dans le cadre de l'accord sur le blé, qu'en dehors de cette entente, devienne satisfaisant au cours des prochaines trois années.

Notre parti a toujours appuyé l'idée d'un accord international sur le blé, qu'il se soit agi de l'accord entre le Canada et le Royaume-Uni, ou de l'entente internationale sur le blé actuellement en vigueur, ou encore de celle qu'on nous demande d'endorser maintenant. Nous estimons, en effet, que le degré de stabilité qu'elle assure ainsi aux agriculteurs leur est précieuse. Nous croyons également que les producteurs n'auraient réellement critiqué ni l'accord sur le blé conclu avec le Royaume-Uni, ni l'entente actuelle sur le blé, si le Gouvernement du Canada avait pris des dispositions pour empêcher le coût de revient des agriculteurs de monter après la signature de l'accord. L'éventail des prix promet une certaine stabilité aux producteurs pour les trois prochaines années. Si l'accord était actuellement en vigueur, je suppose que le prix serait au maximum. En d'autres termes, le prix augmenterait de 19c. le boisseau, ce qui compenserait jusqu'à un certain point la hausse du coût de revient qu'ont récemment enregistrée les agriculteurs. Si le coût de revient des agriculteurs diminuait ou s'abaissait, le prix maximum actuel serait alors satisfaisant. Mais, s'il survenait